



UN METIER, UNE FORMATION

Travailler dans le secteur de la petite enfance nécessite des compétences de bases solide. Le diplôme minimum requis est le CAP. Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

NIVEAU DE SORTIE : Certificat de compétence (sans niveau spécifique)

DURÉE : 270 heures

(* en fonction du parcours une période de stage peut-être nécessaire à réaliser en plus de la formation théorique)

PUBLIC VISÉ :

- Personne souhaitant exercer ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans.
- Salarié n'ayant pas le CAP et souhaitant valoriser et/ou compléter ses compétences et ses connaissances
- Personne ayant une validation partielle du CAP

PRÉ-REQUIS :

- Maîtriser le français et les mathématiques de niveau BEPC

NOMBRE DE PLACES : 6 à 14 /session

Action accessible aux personnes en situation de handicap

TARIF : Nous consulter pour les modalités de financement

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans ses activités de la vie quotidienne

APPROCHE & MODALITES PEDAGOGIQUES

Bon à Savoir!

La formation alterne des temps en centre de formation et des temps de stage en milieu professionnel (sauf pour les salariés et les apprentis qui peuvent utiliser leur lieu d'activité comme site d'investigation).

Des **modalités pédagogiques variées** favorisant le travail de groupe et la motivation des participants.

Un encadrement pédagogique avec un référent formation et une équipe de formateurs expérimentés et connaissant bien le secteur de la petite enfance.

Un **accompagnement à la préparation des examens** du CAP par l'équipe pédagogique et aussi une aide à la recherche de stage.

Des **contrôles continus** permettent de valider progressivement les blocs compétences.

La validation finale sera organisée par le rectorat de Guadeloupe généralement au mois de Juin

L'équipe favorise la pédagogie active, au cours de laquelle les participants alterneront travaux individuels et collectifs, étude de cas et analyses de situations professionnelles concrètes.

Les références théoriques et conceptuelles seront proposées par l'intervenant-e sous la forme de brefs exposés afin de favoriser et enrichir l'avancée de la réflexion et le réinvestissement de la formation sur le terrain professionnel. La formation doit apporter au stagiaire un espace de réflexion sur le sens de son travail au quotidien.

Le-la formateur-trice s'adaptera à toute demande spécifique exprimée par le groupe quant à l'approfondissement des thèmes abordés.

Un référent-formation suivra le stagiaire tout au long du parcours de formation.

CONTENU DE FORMATION

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle adaptée : déontologie, droit de l'enfant et sociologie de la famille,
- Organisation du corps humain,
- Créer un contexte favorable au développement du jeune enfant
- Connaitre le rythme et le développement du jeune enfant : développement affectif, intellectuel, psychomoteur du jeune enfant
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et d'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant
- PSC1
- Prévention Santé Environnement

Modules d'Accompagnement

Accompagnement à la certification

Accompagnement au développement professionnel

Accompagnement à la période de stage

Atelier de soutien à l'insertion, citoyenneté

Activités extérieures : sportive et animation

Durée des cours en centre : 270 heures

Durée des stages possible en fonction de l'expérience du candidat: entre 135 h et 245 h

Parcours possibles sans certification (voir avec un conseiller formation)

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Cours présentiel
- Travail en sous-groupe et utilisation de jeux pédagogiques
- Cours de découverte sur plateforme
- Travail en atelier d'expérimentation et/ou d'analyse de pratique
- Mise en situation professionnelle

RYTHME

1 regroupement en centre de 6 à 8 jours par mois en moyenne soient 2 jours/semaine

PROFIL ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est constituée de professionnels-les de la petite enfance : Educateurs de jeunes enfants, moniteur éducateur, auxiliaire de puériculture, Animateur

VALIDATION DU BLOC

Le bloc est validé par l'EP 1 : une épreuve orale de 25 mn basée sur un exposé suivi d'un entretien à partir de fiches élaborées pendant la formation et une épreuve écrite d'une heure Prévention Santé Environnement

L'examen est organisé par le rectorat en mai-juin chaque année

CONDITIONS D'ACCÈS

- Un entretien avec le responsable formation + un test diagnostic

COMMENT OBTENIR DES INFORMATIONS ET UN DEVIS ?



M'inscrire à la réunion d'information: [cliquer sur ce lien](#)

Ou de vous préinscrire : vous aurez un Télé-RV avec un conseiller : [Me préinscrire](#)

Financer par mon CPF



[je me connecte ici](#)